



Inégalités sociales et alimentation

Quels sont les besoins et attentes en terme d'alimentation des personnes en situation d'insécurité alimentaire et comment les dispositifs d'aide alimentaire peuvent y répondre au mieux ?

Présentation des résultats de l'étude
18 décembre 2014

*Etude financée par le programme ministériel du
ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de
forêt (MAAF) et par FranceAgriMer.*



Objectifs de la présentation

- Restitution des résultats d'une étude conduite entre octobre 2013 et juin 2014, visant à améliorer la connaissance du phénomène d'insécurité alimentaire, ainsi que les attentes et besoins des ménages en situation d'insécurité alimentaire;
- Présentation structurée en 2 temps :
 - Un retour sur la notion d'insécurité alimentaire, ses indicateurs de mesure et de suivi, et sur les éléments de connaissance actuels quant aux profils des bénéficiaires (et non bénéficiaires) de l'aide alimentaire.
 - La restitution des résultats d'une enquête qualitative par entretiens réalisée auprès de 85 ménages aux ressources modestes dans 4 départements

CADRAGE THÉORIQUE SUR LA NOTION D'INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE ET CAPITALISATION DES
CONNAISSANCES EXISTANTES

Le concept d'insécurité alimentaire

- **Une notion complexe et multidimensionnelle**, renvoyant à la fois :
 - à la disponibilité des denrées (dimension quantitative),
 - à leur accessibilité physique et économique,
 - à leur utilisation (capacité logistique à préparer des repas, conditions d'hygiène de la préparation, caractéristiques nutritionnelles des repas préparés),
 - à la régularité de l'accès aux aliments,
 - et enfin à la question des préférences alimentaires.
- **La définition théorique du Conseil National de l'Alimentation (2012)**
- **Deux dimensions complémentaires :**
 - *L'acceptabilité sociale* : une personne peut se sentir en insécurité car les conditions dans lesquelles elle a accès à l'alimentation ne lui paraissent pas acceptables, ne lui semblent pas respectueuses de sa dignité.
 - *La dimension individuelle ou collective* : l'insécurité alimentaire peut toucher une seule personne ou tous les membres d'un ménage.

Les facteurs de risque identifiés

- En France, le Baromètre santé Nutrition 2008 et l'enquête Inca 2 (2006-2007) font apparaître plusieurs facteurs de risques vis-à-vis de l'insécurité alimentaire :
 - Le faible niveau de revenus : la part de personnes en insécurité alimentaire chez les ménages à faibles revenus (moins de 908 €) est 3 fois plus importante que chez les personnes ayant des revenus supérieurs;
 - Cependant : parmi les personnes en insécurité alimentaire, on trouve davantage d'individus déclarant connaître des difficultés financières que d'individus à faibles revenus;
 - La situation familiale (jeunes, isolés);
 - Le fait d'être une femme augmente le risque d'appartenir à un foyer en insécurité alimentaire;
 - Le faible niveau de diplôme et la CSP peu élevée;

Le concept d'insécurité alimentaire et sa déclinaison dans les politiques publiques

- **L'intégration de la notion dans une série d'enquêtes nationales au cours des années 2000 :**
 - Des études distinguant insécurité alimentaire quantitative et qualitative : ABENA 2004-2005 puis 2011-2012
 - Des études intégrant les notions d' « inquiétude à l'idée de manquer d'aliments » et d' « insécurité alimentaire pour raisons financières » : étude Individuelle Nationale sur les Consommations Alimentaires 2006-2007, ENNS 2006-2007
 - L'appréhension de facteurs de risques et de l'impact de l'insécurité alimentaire sur les pratiques alimentaires : INCA 2006-2007, Baromètre santé nutrition 2008.
 - Une enquête en cours reprenant l'intégralité du questionnaire américain : Environnement Santé Biosurveillance Activité Physique et Nutrition (ESTEBAN), sous l'égide de l'InVS
- **Des questionnements qui relèvent de démarches d'enquêtes qualitatives :**
 - Quelles dynamiques et ruptures à l'œuvre dans les parcours de vie des personnes en situation d'insécurité alimentaire ?
 - Comment les ménages concernés s'adaptent-ils ? A quels arbitrages budgétaires procèdent-ils ? Dans quelle mesure modifient-ils leur pratiques alimentaires ?

Qui sont les bénéficiaires de l'aide alimentaire ? *(Source : Enquête ABENA)*

- **3,9 millions de personnes bénéficiant des denrées du PEAD en 2013 (Source : DGAL)**
- **L'absence de profil sociodémographique type de bénéficiaire : une grande diversité de profils et de parcours en lien avec :**
 - L'hétérogénéité des situations de pauvreté
 - La diversité des formes de l'aide alimentaire
- **Quelques grandes caractéristiques avancées par l'enquête Abena**
- Des personnes d'âge intermédiaire
- Dont la situation socioéconomique est très précaire (1 personne sur 2 déclare comme principale source de revenu du foyer des allocations)
- Dont le niveau de formation est faible (43,9% des usagers n'ont aucun diplôme)
- Avec des difficultés d'insertion professionnelle (41,4% des bénéficiaires sont au chômage)
- Vulnérables en matière d'accès aux soins (10% des usagers sans couverture maladie)
- **Des évolutions récentes des publics bénéficiaires :**
 - En lien avec l'évolution des formes familiales : hausse du nombre de ruptures et séparations, multiplications des périodes de transition...
 - En lien avec le contexte actuel de crise et la précarisation de personnes autrefois épargnées par les difficultés : personnes en situation d'emploi et retraités.

Qui sont les bénéficiaires de l'aide alimentaire ? *(Source : Enquête ABENA)*

• **3 grandes catégories identifiées de bénéficiaires au regard de la place de l'aide alimentaire dans leur organisation alimentaire :**

- **la dépendance « exclusive » à l'aide alimentaire** : bénéficiaires sans ressources, et qui n'ont pas la possibilité de travailler légalement. Il s'agit « d'irréguliers » ou « d'invisibles » (du point de vue administratif) dans une situation de misère.
- **l'aide alimentaire constitue une « assistance »** : foyers pour qui l'aide alimentaire constitue la composante prépondérante de l'organisation alimentaire (en valeur et en volume) mais qui maintiennent des achats alimentaires réguliers (grandes surfaces ou marchés).
- **l'aide alimentaire comme soutien** : l'aide alimentaire représente un complément permettant de réaliser des économies et d'orienter ses dépenses vers d'autres postes que l'alimentation. L'équation de l'organisation alimentaire se résume ainsi : aide alimentaire + autoproduction familiale et/ou professionnelle + achat en magasin.

Les hypothèses quant au non recours à l'aide alimentaire

- **La méconnaissance de l'offre, celle-ci pouvant porter sur :**
 - Le dispositif lui-même ;
 - Une potentielle éligibilité à celui-ci (autocensure, sous-estimation de sa chance à obtenir l'aide).
- **L'absence d'offre ou d'offre adaptée, du fait de :**
 - La non homogénéité de la répartition des structures d'aide alimentaire sur le territoire national ;
 - La non disponibilité, par endroits, de l'ensemble des formes de réponses possibles en matière d'aide alimentaire.
- **La difficulté d'accès à l'offre, en lien avec :**
 - Un éloignement géographique entre structures pourvoyeuses et lieu de résidence ;
 - Des difficultés de mobilité : absence de permis de conduite ou de véhicule personnel, absence de transports en commun reliant son domicile à la structure d'aide, freins psychologiques à la mobilité...

Les hypothèses quant au non-recours à l'aide alimentaire (II)

- **Le non-recours volontaire**

- Parce qu'on refuse de se retrouver dans une situation de « don sans contrepartie », jugée humiliante. Exemple de certains glaneurs : jeunes en cours d'autonomisation issus des classes moyennes ou supérieures ; retraités (notamment des femmes) avec de faibles ressources ayant honte de manquer...
- Parce qu'on estime que la situation d'insécurité alimentaire rencontrée est temporaire, ne va pas perdurer.
- Parce qu'on n'adhère pas aux « principes » de l'offre : conditions d'accès à l'alimentation jugées inacceptables, faiblesse de l'autonomie laissée aux bénéficiaires...

- **Les populations invisibles**

- Les populations non requérantes car non repérées par des travailleurs sociaux susceptibles de les orienter vers des services adéquats (CCAS/CIAS, Conseil Général...) : personnes âgées en milieu rural, étudiants, intellectuels précaires...

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE QUALITATIVE

Focus sur la réalisation de l'enquête qualitative

- Enquête réalisée entre janvier et mai 2014
- 26 entretiens préalables auprès d'acteurs locaux institutionnels et associatifs : CCAS, associations de lutte contre l'exclusion, services sociaux polyvalents, épiceries sociales et solidaires, centres de distribution associatifs...
- 85 entretiens auprès de ménages dont :
 - 25 en Seine-Saint-Denis
 - 29 en Moselle
 - 31 dans la Drôme et l'Ardèche

Profils des ménages interrogés

- 70 bénéficiaires de l'aide alimentaire, 15 non bénéficiaires;
- Les types d'aide alimentaire mobilisés par les bénéficiaires (hors recours multiples) :
 - Distribution de denrées : 39
 - Chèques / bons alimentaires : 5
 - Épicerie sociale ou solidaire : 17
 - Repas chauds : 9
- Composition familiale de l'échantillon des ménages
 - Isolés sans enfants à charge : 29%
 - Foyers monoparentaux : 41%
 - Couples sans enfants : 7%
 - Couples avec enfants: 23%
- 66% de ménages sans emploi
- Environ la moitié des ménages rencontrés sont bénéficiaires de minima sociaux

La situation d'insécurité alimentaire déclarée par les ménages rencontrés

- La mesure du degré d'insécurité alimentaire, réalisée lors des entretiens à partir d'un auto-positionnement des ménages sur la question suivante (reprise de l'étude INCA), définissant 4 degrés d'insécurité alimentaire :

Parmi les quatre situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ?

- 1. Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez (IA1);*
- 2. Vous avez assez à manger mais pas tous les aliments que vous souhaiteriez (IA2) ;*
- 3. Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger (IA3) ;*
- 4. Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger (IA4).*

- La décomposition de notre échantillon :

	Se considérant en insécurité alimentaire IA2 à IA4	Ne se considérant pas en insécurité alimentaire IA1
Bénéficiaires de l'aide alimentaire	60	10
Non bénéficiaires de l'aide alimentaire	8	7

1. Manifestations de l'insécurité alimentaire, vécu des ménages concernés et rapports aux dispositifs d'aide alimentaire

Principes et pratiques alimentaires des ménages interrogés (I)

- Des ménages qui se réfèrent en grande partie aux normes du « modèle alimentaire français »
 - La convivialité
 - Le rythme des repas
 - la cohésion familiale
 - Le plaisir alimentaire
 - « Manger équilibré »
 - La fonction maternelle liée à l'alimentation
- Des pratiques alimentaires influencées par différents facteurs:
 - L'âge
 - La composition familiale
 - L'héritage alimentaire familiale
 - L'origine culturelle

Principes et pratiques alimentaires des ménages interrogés (2)

➤ **Des pratiques alimentaires contraintes par des facteurs qui souvent se cumulent**

- les difficultés financières
- le mode de logement ou d'hébergement
- la situation professionnelle
- des problématiques sanitaires

➤ **Des contraintes qui s'expriment par :**

- La diminution du nombre de repas par jour ou la réduction des portions consommées
- Le recentrage de l'alimentation sur des aliments roboratifs , la monotonie alimentaire
- La perte du goût de s'alimenter

➤ **Des contraintes qui conduisent la plupart de temps à des situations d'insécurité alimentaire**

- Un phénomène de graduation de la contrainte alimentaire
- Une graduation des situations vécues : les degrés d'insécurité alimentaire

Les leviers de gestion de la contrainte alimentaire

- Des modes d'approvisionnement spécifiques :
 - Le recours au discount alimentaire
 - L'inscription des enfants à la cantine
 - Le recours au réseau d'entraide
 - Les fins de marché et poubelles
 - Le recours à l'aide alimentaire

- Des modes de préparation des aliments qui s'adaptent :
 - Le stockage de grandes quantités et la congélation
 - Inventer des modes de cuisiner, faire soi-même

- Des stratégies pour économiser sur l'ensemble des postes de dépenses

L'alimentation : une place variable dans les préoccupations quotidiennes des ménages rencontrés

- Des facteurs qui contribuent à faire de l'alimentation une préoccupation centrale
 - manque quantitatif, présence d'enfants, problèmes de santé, prégnance des normes alimentaires...

- Des facteurs qui amoindrissent la place de l'alimentation dans les préoccupations quotidiennes :
 - prégnance d'autres difficultés : endettement, absence de logement
 - parcours antérieur, situation de « pauvreté installée »
 - accès à l'aide alimentaire

- L'absence de superposition systématique entre tension vécue et degré d'insécurité alimentaire

La variabilité du rapport à l'aide alimentaire

- Des liens ambigus entre la place de l'alimentation dans les préoccupations quotidiennes et le rapport à l'aide alimentaire
- Le parcours antérieur, un facteur prépondérant dans l'acceptation du recours à l'aide alimentaire: un coût social et symbolique plus fort pour les personnes en situation de pauvreté conjoncturelle
- Une dépendance mal vécue qui conduit parfois à un recours volontairement irrégulier
- Une acceptation différente en fonction de la forme de l'aide délivrée : de l'épicerie sociale aux distributions de denrées, des formes d'aide qui marquent un « cap » et renvoient à une place symbolique sur l'échelle sociale

2. Typologie des modes de gestion de l'insécurité alimentaire par les ménages interrogés, adéquation des réponses apportées par l'aide alimentaire

Quatre modes de gestion différenciés de la contrainte alimentaire

- Des modes de gestion de l'insécurité alimentaire incluant ou non le recours à l'aide alimentaire
- Pas de ligne de partage clairement définie entre deux types de population aux profils clairement distincts : les « bénéficiaires » et les « non bénéficiaires »
- Des ménages interrogés à un instant T de leur parcours
- Des types qui peuvent regrouper des ménages aux profils similaires à différentes étapes de leur parcours de vie

Type 1 – « L'autogestion » de l'insécurité alimentaire, une stratégie limitée à la rationalisation des dépenses et au recours à la solidarité familiale

- Un **budget déséquilibré par une brutale diminution des ressources** : nouveaux pauvres, ménages fragilisés par le passage à la retraite, ménages confrontés à une séparation conjugale ou au veuvage, en proie à une longue maladie
- Des **charges incompressibles élevées** et une priorisation des dépenses au détriment des loisirs, de l'habillement et de l'alimentation
- Des ménages **qui s'appuient sur l'aide familiale/le réseau social** en espérant la résolution rapide de leurs difficultés
 - *Des difficultés considérées comme ponctuelles*
 - *Des ménages qui ne perçoivent pas l'AA comme leur étant potentiellement destinée / crainte du jugement social*
 - *Méconnaissance des dispositifs et circuits d'aide sociale*
- Les facteurs de raccrochage aux dispositifs : prise de conscience de la dégradation de la situation ou relais « indirect »
- Des ménages qui n'entrent pas toujours dans les critères d'accès des structures d'aide auxquelles ils s'adressent en raison de la structuration de leur budget

Type 2 – Le recours à l'aide alimentaire comme levier de gestion indirecte du budget pour des ménages aux ressources instables et peu élevées

- Des ménages au parcours dans l'emploi fragile et chaotique (emplois précaires, intérim, temps partiel subi...)
- Des ménages aux ressources peu élevées mais exclus des dispositifs d'aide sociales / des charges mensuelles importantes
- Absence de marge de manœuvre pour faire face aux imprévus : impayés alternés (loyers, énergies)
- Un recours à l'aide alimentaire déclenché par des motivations non alimentaires (régler une facture, une réparation...)
- Un recours discontinu, des allers-retours dans le dispositif

→ Une aide alimentaire :

- « Béquille » du budget, qui permet le maintien des pratiques alimentaires habituelles
- Mieux vécue que pour les autres ménages, car déconnectée de l'alimentation
- Mais dont les modalités d'organisation sont parfois peu adaptées aux contraintes de la vie professionnelle : des attentes exprimées sur les horaires d'ouverture des structures

Type 3 – Les « multi-activateurs », des ménages ancrés dans la précarité qui mobilisent simultanément et dans la durée différents dispositifs d'aide alimentaire

- Des ménages installés dans la précarité, aux ressources peu élevées et fortement dépendants des aides sociales (bénéficiaires du RSA, parents isolés sans emploi, chômeurs en fin de droit...)
- Des pratiques de gestion de la pénurie
- Un réseau de sociabilité peu étendu et souvent précaire aussi, des difficultés psychologiques
- Un recours à l'aide alimentaire qui s'est « routinisé » : elle représente un pilier fondamental de l'alimentation de ces ménages
- La qualité et la diversité des aliments proposés par l'aide alimentaire : deux problématiques qui pèsent particulièrement sur cette catégorie de ménages

→ Une aide alimentaire :

- « pilier » de l'alimentation de ces ménages qui n'ont pas les moyens de compléter avec des légumes, de la viande, etc.
- qui permet de s'alimenter mais procure une alimentation monotone et de faible qualité (fraicheur/goût)
- qui ne permet pas toujours aux ménages d'être autonomes dans le choix de leur alimentation
- qui joue un rôle de soutien moral et social important malgré des relations parfois ambiguës avec les bénévoles

Type 4 – Les ménages qui n'ont d'autre levier à activer que le recours à l'aide alimentaire (« mono-gestionnaires »)

- Des ménages quasiment sans ressource : pas d'arbitrages budgétaires possibles
- Des ménages en difficulté au plan du statut administratif et/ou résidentiel (absence de logement, hébergement chez un tiers, à l'hôtel, etc.)
- Des ménages hors cadre ou hors critères de l'action sociale
- Un réseau d'entraide peu étendu
- L'alimentation, une préoccupation forte qui s'appréhende au jour le jour

→ Une aide alimentaire :

- Qui permet la survie car seule source d'approvisionnement alimentaire
- Mais une aide insuffisante en quantité qui ne permet pas de répondre aux besoins nutritionnels (sous alimentation chronique)
- Qui propose une alimentation qui n'est pas toujours adaptées aux capacités matérielles des ménages en termes de préparation des aliments, ou à leurs pratiques alimentaires (adaptation complexe à des modes d'alimentation différents)

En résumé...

Les enseignements de l'enquête

- S'alimenter, un acte vital mais aussi un acte porteur d'un sens social fort
- Une place particulière de l'alimentation dans les représentations des ménages, qui explique en partie le non recours aux dispositifs d'aide alimentaire
- L'aide alimentaire: une « digue » qui permet de contenir la précarité de certains ménages et assure à d'autres leur survie
- Une inscription durable dans les dispositifs d'aide alimentaire qui suscite des attentes plus poussées des ménages concernés

Les attentes communes des ménages à l'égard de l'aide alimentaire

- **L'accès à une certaine « qualité » en matière d'alimentation** : des ménages sensibles à la culture du « bien manger » et attentifs aux scandales alimentaires, qui ne sont pas « prêts à tout manger » au prétexte qu'ils se trouvent en difficulté, et souhaitent accéder à des produits sains, frais et goûteux.
- **Une certaine diversité des denrées permettant une alimentation équilibrée et moins monotone** : des ménages parfois ancrés de longue date dans la précarité, qui voient leur champ des possibles alimentaires restreint et monotone, et souhaitent pouvoir manger un minimum de fruits, de légumes, de viande et de poisson
- **L'accès à une certaine autonomie** : pouvoir choisir les denrées sans être contraints par les dispositifs et leur organisation; prendre davantage part aux dispositifs afin de moins se sentir redevables et enclencher une véritable dynamique de sortie d'exclusion

Des attentes différenciées à l'égard de l'aide alimentaire

- Des besoins qui diffèrent en fonction de la situation économique, sociale, résidentielle des ménages
- Des ménages qui n'ont pas la même vision ni les mêmes attentes en termes d'aide alimentaire :
 - ✓ Pour les ménages du type 1 : un coup de pouce financier à court ou moyen terme (bons alimentaires et aides financières)
 - ✓ Pour les ménages du type 2 : le recours aux épiceries sociales et solidaires
 - ✓ Pour les ménages du type 3 : une diversification et un complément à l'alimentation via l'accès aux dispositifs innovants types paniers solidaires, jardins partagés, etc.
 - ✓ Pour les ménages du type 4 : l'accès aux repas chauds, la continuité des périodes d'accès à l'aide alimentaire